Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres.

COMMUNIQUE DU 26 NOVEMBRE 2026

RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DE LA NOTE D'INFORMATION ET DES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE CINE PAR

DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE

GAUMONT

initiée par

CINE PAR

Agissant de concert avec Madame Sidonie Dumas, Monsieur Nicolas Seydoux, Monsieur Michel Seydoux et Madame Pénélope Seydoux

présentée par

PORTZAMPARC
BNP PARIBAS GROUP

PRIX DE L'OFFRE :

100 euros par action Gaumont

DURÉE DE L'OFFRE :

10 jours de négociation

Le calendrier de l'offre publique de retrait (l'« **Offre** ») sera déterminé par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») conformément aux dispositions de son règlement général.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

Le présent communiqué a été établi et diffusé le 26 novembre 2026 en application des dispositions des articles 231-27 2° et 231-28 du règlement général de l'AMF.

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres.

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité du 26 novembre 2026, apposé le visa n° 26-417 sur la note d'information (la « **Note d'Information** »). La Note d'Information a été établie par Ciné Par et engage la responsabilité de ses signataires.

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Ciné Par (le « **Document Autres Informations** ») ont été déposées auprès de l'AMF le 26 novembre 2026 et complètent la Note d'Information.

La Note d'Information visée par l'AMF et le Document Autres Informations sont disponibles sur le site internet de Gaumont (www.gaumont.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Portzamparc **BNP Paribas** 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris	**Gaumont** 30 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF publiera un avis d'ouverture et un calendrier, et Euronext Paris publiera un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres.

Avertissement

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une règlementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre n'est pas et ne sera pas proposée dans une juridiction où elle ne serait pas autorisée par la loi applicable. L'acceptation de l'Offre par des personnes résidant dans des pays autres que la France peut être soumise à des obligations ou restrictions spécifiques imposées par des dispositions légales ou réglementaires. Les destinataires de l'Offre sont seuls responsables du respect de ces lois et il leur appartient par conséquent, avant d'accepter l'Offre, de déterminer si ces lois existent et sont applicables, en s'appuyant sur leurs propres conseils. Ciné Par décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.